



KPMG SA  
Tour EQHO  
2, Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense cedex



ERNST & YOUNG Audit  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

# ESI GROUP

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024  
ESI GROUP  
10, avenue Aristide Briand - 92220 BAGNEUX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG Audit  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2, Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense cedex



ERNST & YOUNG Audit  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

## ESI GROUP

10, avenue Aristide Briand - 92220 BAGNEUX

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société ESI GROUP,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESI GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG Audit  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre



En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.1 "Principes, règles et méthodes comptables – Concession, brevets et logiciels" de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 22 111 milliers d'euros.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement. De plus, nous avons apprécié la valeur d'utilité de ces frais de développement capitalisés à la clôture et nous nous sommes assurés que la note 2.1 de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 45 594 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3 "Principes, règles et méthodes comptables – Immobilisations Financières" de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier les calculs effectués par la société.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les



informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 avril 2025

KPMG SA

Paris-La Défense, le 18 avril 2025

ERNST & YOUNG Audit

Stéphanie Ortega

Associée

Pierre-Henri Pagnon

Associé



**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

<b>COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>				
<i>En milliers d'euros</i>			31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		702	5 214
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		4 777	637
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>	<b>VII</b>	<b>HD</b>	<b>5 479</b>	<b>5 851</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 329	965
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		4 606	23 226
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		8 408	4 185
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>	<b>VIII</b>	<b>HH</b>	<b>14 342</b>	<b>28 376</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>HI</b>	<b>-8 863</b>	<b>-22 525</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices	X	HK	-454	-2 722
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>HL</b>	<b>127 066</b>	<b>131 398</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>HM</b>	<b>135 494</b>	<b>141 152</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		<b>HN</b>	<b>-8 429</b>	<b>-9 754</b>

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

**BILAN ACTIF**

En milliers d'euros	Montant brut		Amort. Prov.		31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Capital souscrit non appelé	I	AA				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement		AB	AC			
Frais de développement		CX	CQ	39 900	22 111	15 163
Concessions, brevets, droits similaires		AF	AG	11 036	2 628	4 089
Fonds commercial (1)		AH	AI	246	410	493
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		11 936	18 569
Avances, acomptes immob. Incorporelles		AL	AM			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains		AN	AO			
Constructions		AP	AQ			
Installations techniq., matériel, outillage		AR	AS			
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	3 039	3 175	2 094
Immobilisations en cours		AV	AW			
Avances et acomptes		AX	AY			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations par mise en équivalence		CS	CT			
Autres participations		CU	CV	6 569	45 594	46 140
Créances rattachées à participations		BB	BC	1 520	2 882	3 348
Autres titres immobilisés		BD	BE		0	0
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières		BH	BI		622	1 189
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>151 670</b>	<b>BK</b>	<b>62 311</b>	<b>89 358</b>	<b>91 086</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>						
Matières premières, approvisionnements		BL	BM			
En-cours de production de biens		BN	BO			
En-cours de production de services		BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
Marchandises		BT	BU			
Avances, acomptes versés/commandes		BV	BW		51	4
<b>CREANCES</b>						
Créances clients & cptes rattachés (3)		BX	BY	1 812	37 041	48 891
Autres créances (3)		BZ	CA		9 815	13 504
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
<b>DIVERS</b>						
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres (6 979 ) )		CD	CE		6 979	18 194
Disponibilités		CF	CG		7 860	6 712
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance (3)		CH	CI		2 383	4 163
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>65 940</b>	<b>CK</b>	<b>1 812</b>	<b>64 128</b>	<b>91 468</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW				149
Primes rembours des obligations	V	CM				
Ecart de conversion actif	VI	CN			2 134	2 211
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>219 744</b>	<b>1A</b>	<b>64 123</b>	<b>155 621</b>	<b>184 914</b>

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

<b>BILAN PASSIF</b>			
<i>En milliers d'euros</i>		<b>31 Décembre 2024</b>	<b>31 Décembre 2023</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="18 542"/> )	DA	18 542	18 283
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	45 183	40 510
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD	1 823	1 823
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )	DG		
Report à nouveau	DH	2 231	11 985
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	-8 429	-9 754
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK	1 367	1 454
<b>TOTAL I</b>	<b>DL</b>	<b>60 717</b>	<b>64 300</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	1 368	1 791
<b>TOTAL II</b>	<b>DO</b>	<b>1 368</b>	<b>1 791</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	10 238	3 591
Provisions pour charges	DQ	3 581	7 429
<b>TOTAL III</b>	<b>DR</b>	<b>13 820</b>	<b>11 020</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		21 917
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DV	13 090	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 107	62 470
Dettes fiscales et sociales	DY	9 871	8 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	8 201	12 621
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	343	200
<b>TOTAL IV</b>	<b>EC</b>	<b>77 612</b>	<b>106 201</b>
Ecart de conversion passif	V	2 104	1 602
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>155 621</b>	<b>184 914</b>

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

**Annexe aux comptes annuels**

Le total du bilan avant répartition au 31 décembre 2024 s'élève à 155 621 milliers d'euros et le compte de résultat de l'exercice affiche un déficit de -8 429 milliers euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes sont présentés selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents.

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les Notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

À l'issue de de l'Offre Publique d'Achat lancée le 1er décembre 2023 et clôturée le 8 janvier 2024, Keysight Technologies détenait 98,2 % du capital et 96,4 % des droits de vote théoriques d'ESI Group. Le Retrait Obligatoire a été lancé et finalisé le 26 janvier 2024, entraînant la radiation des titres de ESI Group du marché Euronext Paris.

La société a été transformée en Société par Actions Simplifiée en date du 23 avril 2024.

En 2024, ESI Group, détentrice de 100% du capital social d'ESI France, depuis l'acquisition de 6 parts du capital social, a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'intégration avec Keysight et son plan de focalisation Focus to Grow. L'intégration d'ESI dans Keysight devrait être achevée le 1er mai 2025.

Le siège de la société a été transféré à compter du 2 avril 2024 au 10 avenue Aristide Briand à Bagneux (92220), France.

Le 1er août 2024, dans le cadre du renforcement de la stratégie de transformation logicielle de Keysight, la partie Business d'ESI a intégré l'organisation Design Engineering Software (DES), regroupant également les activités EDA (Electronic Design Automation) et DM (Data Management).

En novembre 2024, dans le cadre d'un plan global décidé au niveau de Keysight, la société ESI Group et sa filiale Engineering System International (l'unité économique et sociale (UES)) ont annoncé la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) résulte de la nécessité de sauvegarder la compétitivité sur le secteur d'activité du groupe auquel l'UES appartient. Ce projet impliquerait la suppression de 67 postes permanents dont 39 occupés au 31 décembre 2024. L'objectif est de finaliser ce PSE avant la date du 30 avril 2025, date d'intégration définitive au sein de Keysight.

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

## 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au Règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les règles et méthodes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément:

- Aux hypothèses de base :
  - o Continuité d'exploitation,
  - o Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - o Indépendance des exercices,
- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été arrêtés dans une perspective de continuité d'exploitation au regard des prévisions de trésorerie à 12 mois, la société bénéficiant par ailleurs du soutien financier de son actionnaire.

Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines Notes de l'annexe. ESI Group revoit ces estimations et appréciations de manière individuelle pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Ces estimations concernent principalement les provisions pour dépréciations et risques et charges.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 2.1 Concession, brevets et logiciels

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Ces immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels « bureautique et assimilés »	3 ans en linéaire
Autres logiciels	3 ans en linéaire
Droits exclusifs de distribution	3 ans en linéaire

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature appropriée lorsqu'il s'agit de frais internes, et dans un compte de charges de sous-traitance lorsqu'il s'agit de frais de recherche et développement réalisés par des prestataires faisant partie du Groupe ou externes.

Les frais internes afférents aux développements engagés au cours de l'exercice sont activés par le compte de production immobilisée (salaires, charges sociales et coûts d'environnement).

L'activation se fait par projet. Les projets sont immobilisés à partir du moment où les critères d'activation sont atteints. Les projets de recherche pour lesquels la part des dépenses ne répond pas à l'ensemble des critères restent en charge. Les projets non terminés à la date de clôture sont immobilisés en en-cours de production. La durée d'amortissement est estimée projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle la société prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante.

Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels ESI, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois.

Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé.

L'amortissement s'effectue à compter de la sortie de la version de logiciel (release).

En cas de risque de non-commercialisation des projets, une provision pour dépréciation est constatée sur les développements qui ne généreront pas d'avantages économiques futurs à une date ultérieure.

Au terme de leur amortissement, les frais de développement sont sortis de l'actif.

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Install. générales agencements, aménagements	6 à 10 ans en linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans en linéaire
Matériel de bureau	3 ans à 5 ans en linéaire
Matériel informatique neuf	3 ans à 5 ans en linéaire
Matériel informatique d'occasion	1 an en linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

2.3 Immobilisations financières

Le poste "Autres participations" correspond au coût d'achat des titres de sociétés en valeur historique. A la clôture, lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'achat, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.4 Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance, fondée sur la probabilité de son recouvrement, est inférieure à sa valeur comptable.

Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers ou statistique.

2.5 Provisions pour risques et charges

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice. La société s'est conformée au règlement n° 00-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs.

**Provision pour retraite et avantages similaires**

Les engagements en matière de retraite sont évalués et comptabilisés selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés, qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de taux d'actualisation, de taux d'inflation et de projection des salaires futurs.

La charge de la période est comptabilisée dans le compte de résultat :

- en résultat d'exploitation pour la partie afférente au coût des services et aux variations d'écarts actuariels (hors variation de taux d'actualisation) ;
- en résultat financier pour la partie afférente aux intérêts et écarts actuariels liés aux variations de taux d'actualisation.

Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) sont appelés pertes et gains actuariels. Ces écarts sont étalés selon la méthode du corridor.

La provision à la clôture de l'exercice correspond à l'engagement actuariel. La Société n'a pas souscrit d'actif de couverture.

2.6 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ».

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques pour la partie ne faisant pas l'objet de couverture.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Si à la clôture de l'exercice la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation. À la clôture de l'exercice 2024, les valeurs mobilières de placement sont composées des actions propres de la Société, valorisées selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

### 3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ACTIF

3.1 Immobilisations

<i>En milliers euros</i>	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières	Total
<b>Valeur brute au 31 décembre 2023</b>	63,937	11,367	58,755	134,059
Acquisitions, augmentations	24,330			24,330
Cessions et mises au rebut		-5,152	-1,568	-6,719
<b>Valeur brute au 31 décembre 2024</b>	<b>88,268</b>	<b>6,215</b>	<b>57,187</b>	<b>151,670</b>
<b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2023</b>	<b>25,624</b>	<b>9,272</b>	<b>8,077</b>	<b>42,973</b>
Dotations de l'exercice	25,559		12	25,571
Cessions et mises au rebut		-6,233		-6,233
<b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2024</b>	<b>51,183</b>	<b>3,039</b>	<b>8,089</b>	<b>62,311</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2024</b>	<b>37,085</b>	<b>3,175</b>	<b>49,098</b>	<b>89,358</b>

Les immobilisations incorporelles brutes incluent notamment un fond commercial pour 657 milliers d'euros, amorti sur 8 ans à hauteur 246 milliers d'euros par an. Sa valeur nette s'établit à 410 milliers d'euros à fin décembre 2024. La fin d'amortissement est prévue en décembre 2029. Les frais de développement ont été capitalisés en 2024 à hauteur de 24 761 milliers d'euros. La valeur nette comptable des frais de développement s'élève à 34 023 milliers d'euros à fin 2024.

La cession d'immobilisations financières correspond aux titres de participation ESI Group dans sa société de distribution indirecte en Chine.

3.2 Créances clients et comptes rattachés

Ce poste, d'un montant net de 37 041 milliers d'euros, est constitué de créances envers des clients externes à hauteur de 2 521 milliers d'euros et de créances envers des sociétés liées à hauteur de 34 520 milliers d'euros. La reprise de dépréciation client s'explique principalement par la mise en rebus des créances avec la société de distribution indirecte en Chine pour 4 476 milliers d'euros.

L'ensemble des créances clients sont à échéance inférieure à un an.

3.3 Autres créances

Ce poste, d'un montant net de 9 815 milliers d'euros, est composé principalement de créances fiscales et sociales ainsi que d'avances en compte-courant envers les filiales.

L'ensemble des autres créances sont à échéance inférieure à un an.

3.4 Charges constatées d'avances

A la clôture de l'exercice 2024, les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 382 milliers d'euros. En général, ce poste est constitué de prestations facturées et non entièrement réalisées à la date de clôture de l'exercice.

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

## 4 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU PASSIF

### 4.1 Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice (hors provisions réglementées) sont décrits dans le tableau ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre 2023	Affectation du résultat 2023	Résultat 2024	Augmentation de capital	Au 31 Décembre 2024
Capital	18 283			259	18 542
Réserve légale	1 823				1 823
Report à nouveau	11 985	-9 754			2 231
Résultat de l'exercice	-9 754	9 754	-8 429		-8 429
Primes d'émission, de fusion, d'apport	40 510			4 673	45 183
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>62 847</b>	<b>0</b>	<b>-8 429</b>	<b>4 932</b>	<b>59 350</b>

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 18 542 milliers d'euros, il est divisé en 6 180 696 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3 €. L'augmentation du capital correspond à la création de 86 265 actions nouvelles.

### 4.2 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2023	Augmentation	Reprise		Autre	Au 31 Décembre 2024
			Utilisée	Non utilisée		
Litiges prud'homaux	804		-421			383
Provision pour risques et charges	4 375	7 571	-4 126	-99		7 721
Provision pour engagements de retraite	3 630	346			-394	3 581
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>8 809</b>	<b>7 917</b>	<b>-4 547</b>	<b>-99</b>	<b>-394</b>	<b>11 685</b>

Les provisions risques et charges sont décomposées comme suit :

- Plan de sauvegarde de l'emploi pour une dotation de 7 059 milliers d'euros et une reprise de 104 milliers d'euros.
- Restructuring pour départs individuels avec une dotation de 512 milliers d'euros et une reprise utilisée à hauteur de 322 milliers d'euros.
- Les autres reprises de provisions pour 3 799 milliers d'euros se ventilent de la façon suivante : 789 milliers d'euros sur la provision pour démantèlement des sites de Lyon et Rungis, 200 milliers d'euros sur la provision pour douanes et 2 810 milliers d'euros de provision sur la cession de la JV Chine.

Les mouvements de l'exercice concernant la provision pour engagements de retraite se décomposent en 223 milliers d'euros de dotation d'exploitation et 112 milliers d'euros de dotation financière correspondant à la charge d'intérêts.

	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Taux d'actualisation	3,40%	3,20%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro et ajusté à la durée des engagements de la Société. Les taux de rotation du personnel sont déterminés par tranche d'âge en fonction de l'historique de la Société.

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

4.3 Dettes d'exploitation

4.3.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste, d'un montant de 46 107 milliers d'euros, est constitué de dettes France de sociétés liées à hauteur de 41 642 milliers d'euros et de dettes vis-à-vis de fournisseurs externes à hauteur de 4 465 milliers d'euros. L'échéance de ces dettes est inférieure à un an.

4.3.2 Dettes fiscales et sociales

Ce poste, d'un montant de 9 871 milliers d'euros, est constitué essentiellement de :

- dettes relatives au personnel pour 4 094 milliers d'euros,
- dettes vis-à-vis des organismes sociaux pour 5 290 milliers d'euros,
- dettes de taxe formation, apprentissage pour 20 milliers d'euros,
- autres dettes fiscales pour 115 milliers d'euros.

L'échéance de ces dettes est inférieure à un an.

4.4 Autres dettes

Ce poste d'un montant de 8 201 milliers d'euros, est constitué principalement des projets spéciaux pour 1421 milliers d'euros.

L'ensemble des autres dettes sont à échéance inférieure à un an.

4.5 Produits constatés d'avance

Ce poste d'un montant de 343 milliers d'euros correspond à des prestations facturées et non livrées à la date de clôture de l'exercice (dont des ventes d'études, de formations, de l'assistance technique pour 177 milliers d'euros et des ventes de licences pour 165 milliers d'euros).

4.6 Dettes financières

Le poste Emprunts et Dettes financières correspond au prêt consenti par Keysight contracté en avril 2024 pour 12 700 milliers d'euros et aux intérêts courus à hauteur de 390 milliers d'euros.

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

## 5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Produits d'exploitation

#### 5.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires externe, d'un montant de 6,6 M€ au 31.12.2024, est principalement constitué de ventes de licences et de prestations de maintenance. Les contrats ne distinguent pas la part relative aux licences de celle liée à la maintenance. L'intégralité du montant contractuel des ventes de licences et de maintenance est reconnue dès la livraison du logiciel, les prestations de maintenance, réalisées sur une durée d'un an, étant considérées comme accessoires.

Pour les services, le fait générateur correspond à l'envoi des documents prévus au contrat (rapports intermédiaires, de fin d'études, conventions de formation) et/ou aux conditions contractuelles (PV de recette du client).

Pour le matériel, le fait générateur correspond aux clauses de transfert de propriété prévues au contrat (livraison, installation sur site, PV de recette client...).

Le chiffre d'affaires intragroupe s'élève à 77,8 M€ au 31/12/2024 et correspond principalement aux royalties facturées par ESI Group (entité détentrice de la propriété intellectuelle) à ses filiales commerciales. Le chiffre d'affaires interne représente 92% du CA total.

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Ventes de licences	8 873	10 496
Etudes	2 805	3 413
Contracting	431	696
Formation assistance technique/autres produits	13	67
Autres facturés aux filiales	72 323	73 506
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>84 444</b>	<b>88 178</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2024</b>
France	10 288
Europe (hors France)	33 058
Amérique-Asie	41 098
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>84 444</b>

**Esi Group**  
**Etats financiers au 31 décembre 2024**

5.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 57 775 milliers d'euros et se composent principalement des refacturations internes sur les coûts de personnel pour 34 299 milliers d'euros.

5.3 Impôts et taxes

Cette rubrique d'un montant de 711 milliers d'euros comprend les éléments suivants :

- les taxes de CVAE & CFE pour 316 milliers d'euros,
- les taxes sur rémunérations de formation professionnelle, apprentissage, construction et handicapés pour un total de 366 milliers d'euros,
- diverses autres taxes pour 29 milliers d'euros.

5.4 Dotations d'exploitation

Les dotations d'exploitation, totalisant 29 317 milliers d'euros, correspondent à des amortissements d'immobilisations pour 26 542 milliers d'euros, à une provision pour engagement retraite pour 230 milliers et à des provisions pour dépréciations de créances clients pour 2 544 milliers d'euros.

5.5 Résultat financier

Le résultat financier affiche un solde négatif de 428 milliers d'euros et comprend des gains et pertes de change latents et réalisés ainsi que les intérêts financiers sur comptes-courants filiales et sur le prêt consenti par Keysight.

5.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel affiche un solde négatif de 8 863 milliers d'euros et comprend essentiellement le plan social pour 7 059 milliers d'euros ainsi que des coûts de transformation ESI GROUP, pour 992 milliers d'euros, afin de compléter son intégration au sein de Keysight.

## 6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Effectif moyen

L'effectif moyen des salariés sur l'exercice 2024 s'élève à 186.

6.2 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.3 Engagements hors bilan

Ils se composent des locations immobilières qui s'élèvent à 2 907 744 € et représentent intégralement le bail relatif aux locaux Symbiose. Les locations mobilières s'élèvent à 57 264 €.

# Esi Group

## Etats financiers au 31 décembre 2024

### 6.4 Liste des filiales et participations

La liste des filiales et participations est la suivante :

Filiales	Date de création ou acquisition	Siège social des filiales	% de capital détenu		Capital	Chiffre d'Affaires H.T. (devise locale)	Résultat net (devise locale)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (devise locale)	Valeur comptable des titres demandés		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Montant des cautions et avais donnés par la société
			31/12/2024	31/12/2023					Valeur brute	Valeur nette		
Engineering System International	avr. 1973	Rungis, France	100,00%	100,00%	1020	€15 803 431,66	€-413 006,28	€ 2 791 499,00	458 250	458 250	0	0
ESI Japan, Ltd.	juil. 1991	Tokyo, Japon	100,00%	100,00%	79	¥ 3 972 027 714,01	¥ -34 255 799,09	¥ 112 471 547	171 127	171 127	0	0
ESI North America, Inc.	mars 1992	Farmington, Michigan, Etats-Unis	100,00%	100,00%	917	\$28 842 452,98	\$ 1 304 913,89	\$-3 000 000	8 981 580	8 981 580	0	0
Hankook ESI Co., Ltd.	sept. 1995	Séoul, Corée du Sud	100,00%	100,00%	1104	₩5 741 288 776	₩-944 316 102	0	969 995	969 995	0	0
ESI Group Hispania s.l.	févr. 2001	Madrid, Espagne	100,00%	100,00%	100	€6 329 673,56	€-861 174,36	€-3 400 000	100 000	0	0	0
Mecas ESI s.r.o.	mai 2001	Pilsen, République tchèque	100,00%	100,00%	15	Kč178 394 583,71	Kč-1 280 407,11	0	1 261 802	1 261 802	0	0
ESI UK Ltd.	janv. 2002	Londres, Angleterre	100,00%	100,00%	111	£6 250 386,91	-£84 653,68	£1 658 373,00	163 639	163 639	0	0
Calcom ESI SA	déc. 2002	Lausanne, Suisse	99,00%	99,00%	93	939 604,56CHF	76 426,83CHF	0	2 677 974	706 199	0	0
ESI Software (India) Private Ltd.	févr. 2004	Bangalore, Inde	100,00%	100,00%	1	₹959 959 589,01	₹14 876 225,07	0	1 757	1 757	0	0
ESI South America Comercio e Servicios de Informatica, Ltda	juin. 2008	São Paulo, Brésil	100,00%	100,00%	3	R\$4 463 463,28	R\$225 470,16	0	55 858	55 858	0	0
ESI Italia s.r.l.	sept., 2008	Bologne, Italie	100,00%	100,00%	500	€6 470 038,70	€ 618 338,23	€ 700 000,00	1 050 474	1 050 474	0	0
ESI Services Tunisie SARL	avr. 2009	Tunis, Tunisie	100,00%	100,00%	85	TND1 413 294,26	-TND176 633,87	TND0,00	311 590	311 590	0	0
ESI Group Beijing Co., Ltd.	oct., 2010	Pékin, Chine	100,00%	100,00%	623	¥49 042 295,44	¥-7 923 620,96	0	543 360	543 360	0	0
ESI Germany GmbH	août, 2011	Stuttgart, Allemagne	100,00%	100,00%	517	€44 472 278,89	€-2 772 591,71	0	30 176 795	30 176 795	0	0
ESI Nordics AB	déc., 2011	Göteborg, Suède	100,00%	100,00%	10	26 544 701,69kr	1 422 958,48kr	4 800 000kr	575 783	575 783	0	0
Open CFD Ltd.	sept., 2012	Berkshire, Angleterre	100,00%	100,00%	1910	£608 862,54	-£239 112,26	0	4 424 013	162 324	0	0
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	déc., 2013	Ho Chi Minh City, Vietnam	100,00%	100,00%	75	0	d-168 000 000	0	138 038	14 290	0	0

### 6.5 Ecarts de conversions actif et passif

Le montant des écarts de conversion s'élève à 2 134 milliers d'euros à l'actif et 2 104 milliers d'euros au passif.

### 6.6 Honoraires des CAC

Le montant des honoraires 2024 s'élève à 186 306 € HT avec la répartition suivante :

- KPMG 83 653 € HT
- Ernst & Young 105 653 € HT

### 6.7 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

A compter du 1er février 2008, la Société est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale avec sa société fille ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL SAS, ESI France.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, il a été convenu que la charge d'impôt de la société intégrée fiscalement serait égale à celle qui aurait été la sienne si la filiale n'avait pas été membre du groupe.

L'exercice fiscal s'est soldé par un résultat comptable déficitaire et le résultat fiscal servant de base au calcul de l'impôt sur les sociétés (au taux de 25%) est également déficitaire.

En milliers d'euros	Résultat comptable	+ Reintégrations - Déductions fiscales	Résultat Fiscal	Impôt dû
Résultat y compris IS et participation des salariés	-8 429	2 961	-5 467	
<b>Résultat</b>	<b>-8 429</b>	<b>2 961</b>	<b>-5 467</b>	

Au 31/12/2024, les déficits reportables du groupe s'élèvent à 45 374 milliers d'euros I. Les principales différences temporaires d'imposition concernent les provisions non déductibles et les écarts de conversion passif.

<b>Esi Group</b> <b>Etats financiers au 31 décembre 2024</b>
-----------------------------------------------------------------

6.8 L'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés

En raison de la radiation des titres ESI Group du marché Euronext Paris finalisée le 26 janvier 2024, il a été décidé de ne pas présenter de comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe, mais de préparer deux principaux agrégats consolidés :

- L'effectif consolidé qui s'élève à 914 employés au 31/12/2024.
- Le chiffre d'affaires consolidé FY2024 qui s'élève à 123 009 445 €.

6.9 Attribution gratuite d'actions

Les plans d'attribution gratuite d'actions ont été livrés en juin 2024 pour 61 744 actions. Les charges sociales sur actions gratuites comptabilisées sur les plans relatifs à ESI GROUP s'élèvent à 651 milliers d'euros sur l'exercice 2024. Trois plans résiduels seront livrés en 2025 pour 3 990 actions.

6.10 Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## **7 EVENEMENTS POST-CLOTURE**

Dans un objectif de simplification des structures juridiques, la fusion des entités légales ESI Group et ESI France, puis de Keysight Technologie France est prévue pour le 1er mai 2025.

Dans le cadre de son intégration dans Keysight, il est prévu que ESI Group procède à la vente d'actifs intangibles et financiers pour le 1er mai 2025.

Par ailleurs, il est prévu d'annuler le solde des actions auto détenues non utilisées au 31 décembre 2024.